

*Crédit d'impôt à l'emploi—Loi*

Toute une série d'autres programmes préparés par le gouvernement précédent et le gouvernement actuel seront mis en œuvre. Il y a des programmes de Canada au Travail et d'autres semblables qui seront probablement lancés plus tard. Il y a aussi le programme de recyclage de la main-d'œuvre. On estime et je crois que les calculs sont exacts, que les programmes du ministère de l'Emploi et de l'Immigration vont produire globalement près de 230,000 emplois. L'écart est considérable quand il s'agit de chômage. Pour comprendre ces mesures très simples, il suffit d'examiner le niveau de l'emploi. Il est vrai que l'emploi au Canada est parmi les plus élevés de tous les pays industrialisés. Il est également vrai que le rythme de croissance de notre main-d'œuvre est le plus rapide.

● (2120)

Il y a deux ou trois ans, quand j'ai abordé ce sujet à la Chambre, je m'étais servi d'un graphique où étaient représentés les principaux pays industrialisés. On pouvait y voir que de 1966 à 1976, la main-d'œuvre canadienne s'était accrue annuellement de 146 personnes, aux États-Unis, elle avait augmenté de 128 personnes et en Allemagne de l'Ouest, d'à peu près l'équivalent; mais, pour la plupart des pays membres du groupe, ce nombre fluctuait entre 100 et 106. La croissance de la main-d'œuvre dans les autres pays membres, exception faite du Canada, s'établissait à 109 personnes par an, dix années de suite; le Canada revendiquait à juste titre le nombre étonnant de 146 personnes. Cela tient du prodige.

D'une part, le taux de chômage est élevé et, de l'autre, le niveau de l'emploi bat les records de tous les pays de l'OCDE, atteignant entre 350,000 et 400,000 nouveaux emplois par an. C'est toute une réussite, monsieur l'Orateur. Il est ridicule de nous accuser, d'une part, de ne rien faire et de prétendre, de l'autre, que nous en faisons trop. Il nous faut atteindre le juste milieu et, à mon avis, le présent gouvernement y a réussi au fil des années. Il est ridicule de prétendre que tout ce que nous avons fait jusqu'ici était mauvais et que nous avons semé la pagaille dans le pays. Nous vivons dans un monde troublé et il ne faut surtout pas s'attarder à des affirmations naïves et simplistes. Il est faux d'affirmer que le relèvement du niveau de l'emploi entraînera une relance de l'économie. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent, pas plus maintenant que depuis de nombreuses années.

De l'avis de beaucoup d'économistes l'application des théories keynésiennes ne donne plus des résultats aussi justes aujourd'hui qu'il y a quelques années, mais c'est peut-être pour la simple raison que nous ne sommes plus aussi disposés à les mettre en pratique. Au début des années 1960, nous envisagions d'injecter environ 2 milliards de dollars dans l'économie, au chapitre de la demande, pour créer un grand nombre d'emplois et susciter une activité vigoureuse dans le pays. À l'époque, le PNB se situait entre 40 et 50 milliards de dollars environ. Aujourd'hui, il atteint 250 milliards de dollars, c'est-à-dire six fois plus et pourtant, nous parlons toujours de 2 milliards de dollars—comme si l'équivalent de moins de 1 p. 100 du PNB suffisait à relancer l'économie! Ce genre de raisonnement m'inquiète vivement, monsieur l'Orateur. Certaines de ces mesures sont nuisibles. Lorsque les taux de chômage et d'inflation sont tous les deux élevés, quoi que l'on fasse, on suscite des problèmes sans rien résoudre. Je pense qu'il nous faut intervenir pièce à pièce, même s'il est nécessaire d'apporter des changements au niveau des structures.

Parmi les mesures que nous avons prises touchant le chômage, celle qui me semble le plus acceptable est ce que j'appelle la décentralisation de la politique. J'appuie le principe de décentralisation des activités du gouvernement fédéral comme le déménagement de l'Institut Precambrien à Thunder Bay. Si l'on veut que le pays et le gouvernement fédéral restent forts, il faut décentraliser les différentes parties du gouvernement.

La décentralisation de la politique n'est pas aussi bien comprise qu'elle devrait l'être. On a toutefois accompli plus de progrès dans ce secteur de l'emploi, sous les divers ministres, que dans tout autre ministère. On a fait un pas très important quand on a décidé de diviser le pays en un certain nombre de régions et de districts pour étudier le chômage et les prestations d'assurance-chômage, surtout pour ce dernier cas. Étant donné l'emplacement géographique de ma région, cela est très important pour elle. En effet, on s'est rendu compte que la situation pouvait être différente, à Terre-Neuve, à Toronto, dans le nord de l'Ontario et à Calgary et qu'il fallait appliquer une politique différente à chaque région dès que le chiffre du chômage atteignait un certain niveau. Je pense que la résistance bureaucratique a fait que ce changement s'est fait très difficilement.

Bien des députés d'arrière-ban de ce côté-ci de la Chambre se sont opposés très vivement à ce changement et j'invite le ministre à voir s'il ne serait pas possible de faire davantage pour établir des différences entre les régions, non seulement pour ce qui est des prestations d'assurance-chômage mais dans tout ce qui touche à la main-d'œuvre. Je suis certain que le ministre accueillerait favorablement la possibilité de laisser chaque région établir ses propres normes relatives à la main-d'œuvre.

J'aimerais donner un exemple d'un problème que la décentralisation de la politique n'a pas réglé. Je veux parler des très graves difficultés qu'affronte une localité de ma circonscription. Atikokan compte un peu plus de 5,000 âmes. On y trouvait deux mines en exploitation qui ont fermé toutes les deux au cours des 18 derniers mois. En fait, la dernière a fermé il y a une semaine. En tout, ces fermetures ont entraîné la mise à pied d'environ 1,200 personnes. En temps normal, si 1,200 personnes étaient mises à pied dans un endroit entouré de plusieurs autres localités, elles se déplaceraient tout simplement vers ces autres localités. Cependant, si le pourcentage de ces mises à pied dans la région était suffisamment élevé, les chômeurs pourraient alors toucher des prestations d'assurance-chômage.

Mais il n'en va pas de même d'Atikokan et je suis certain qu'il y a d'autres localités au Canada qui sont aux prises avec les mêmes problèmes. Atikokan est situé à 140 milles de Thunder Bay et à environ 80 milles de Fort Francis. Il n'y a rien entre les deux. Au sud d'Atikokan se trouve la frontière américaine, et au nord, le vide absolu et alors la localité doit se débrouiller toute seule. Le taux de chômage atteint les 50 ou 60 p. 100. Les habitants de cette localité ne peuvent pas se déplacer tous les jours pour se rendre au travail. Ils doivent trouver de l'emploi chez eux.

Je dois dire, monsieur l'Orateur, que l'avenir de la localité d'Atikokan est assez encourageant. Une autre mine de la région devrait ouvrir d'ici trois ou quatre ans. On prévoit aussi d'autres bonnes choses pour la localité et j'espère qu'Atikokan